

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 12 JANVIER 2017

Etaient présents : Jacky Moulin

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Dominique Véret, Marie-Christine Leclercq, Raymonde Joigneault, Laurence Patru, Pascale Gatti-Chevillon, Louis-Philippe Forey, Philippe Héritier,

Excusé : Yves Chaudat

ADHESION AU SERVICE COMMUN « ENTRETIEN COMMUNAL » COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au service commun « Entretien Communal » de la Communauté de Communes pour des heures de balayeuse, de tonte et de fauchage débroussaillage, selon les modalités décrites dans le modèle de convention présenté à la commune à compter du 1^{er} janvier 2017. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention.

COMMISSION « ENVIRONNEMENT »

Mr Léonard Dillenschneider présente le compte-rendu de la commission « Environnement » qui s'est réunie le 9 janvier 2017.

La commission a pris connaissance de différents devis adressés par des entreprises spécialisées dans les travaux de taille d'entretien des arbres et des arbustes.

Après étude, le Conseil Municipal donne son accord aux membres de la commission pour avancer sur l'étude des devis.

BUDGET

Mme Françoise Bosch présente un récapitulatif des dépenses et recettes de l'année 2016. Le Maire demande aux responsables des commissions communales de mener une réflexion concernant leurs propositions avec des devis.

CANDELABRES D'ECLAIRAGE PUBLIC

Mr Philippe Héritier présente un compte-rendu de ses rencontres avec l'expert de l'assurance Groupama suite aux différentes déclarations de dommages subies par la commune sur des candélabres d'éclairage.

SICECO

Mr Philippe Héritier rappelle la commission TEPCV (Territoires Energie Positive pour la Croissance Verte) et la subvention qui est prévue pour la commune de Corgoloin en accord avec le SICECO.

La Commune reste dans l'attente du résultat du diagnostic énergétique prévu en janvier 2017.

REUNION DE CHANTIER « SAUSSY » - TRANCHE 2

Mr Philippe Héritier est intervenu en conseil municipal pour demander la suite de son mail du 16 décembre 2016.

Le Maire avait transmis celui-ci à Mr Léonard Dillenschneider avec des annotations.

Dans le cadre du nettoyage du fossé le long de la tranche 2 du lotissement, encombré par des arbres et des buissons, il a été demandé à un particulier si cela l'intéressait. Compte-tenu de son refus, le Maire a demandé à BAFU, lors de la réunion de chantier du 13 janvier 2017, quelle société pourrait enlever la haie. Un devis a été demandé.

En ce qui concerne le point soulevé de l'accès au point déchet, un accord est donné pour bitumer devant mais pas d'accord donné pour les trottoirs.

DEMANDE ACQUISITION DE PARCELLES COMMUNALES

Le Maire fait part des avis des Domaines suite à la demande d'acquisition de parcelles appartenant à la commune. Un courrier est envoyé aux riverains demandeurs.

COLIS PERSONNES HOSPITALISEES

Mme Laurence Patru informe que la distribution des colis aux personnes hospitalisées sera faite très prochainement.

DIVERS

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à l'Association « la Comédie des Remparts » de Beaune d'utiliser la salle des fêtes de Corgoloin pour l'organisation d'un stage de théâtre courant avril.

La date de réunion de la prochaine séance de conseil municipal aura lieu le jeudi 9 février 2017.

Fin de la séance : 21h40